

Les aides à l'installation des jeunes agriculteurs en 2021 (Dotation Jeunes Agriculteurs - DJA)

Les enjeux de la politique de l'installation en agriculture :

- Favoriser le renouvellement des générations
- Promouvoir le développement de toutes les formes d'agriculture
- Encourager les projets générateurs de valeur ajoutée et d'emploi
- Inciter les agriculteurs à mettre en place des pratiques performantes et respectueuses de l'environnement
- Maintenir une activité agricole sur l'ensemble du territoire

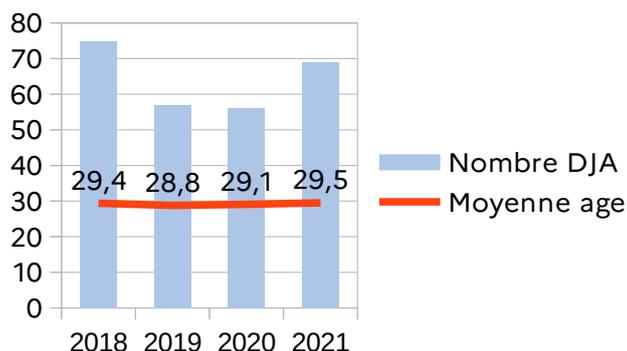
• La Dotation Jeune Agriculteur (DJA) se décompose en :

- un montant de base de 17 000 € en zone défavorisée et de 23 000 € en zone de montagne
- un montant de modulation (Valeur ajoutée, emploi, signe de qualité, agro-écologie, investissement)

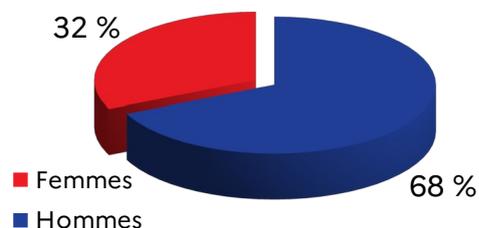
• Nombres installations aidées 2021 + volume financier

- L'année 2021 a été marquée par une augmentation conséquente des installations 69 en 2021 au 31/12/2021 contre 56 en 2020.
- 42 280 € d'aide DJA moyenne en zone de montagne
- 32 000 € d'aide DJA moyenne en zone défavorisée
- 100 % des installations DJA 2021 sont à titre principal (activité unique)

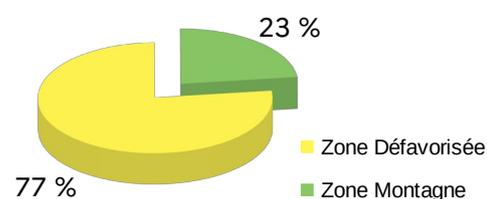
• Evolution nombre installations aidées / moyenne age installations aidées



Répartition Hommes / Femmes



Zones d'installation



Formes juridiques d'installation

